



eau
seine
NORMANDIE

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

ENJEUX ET ENGAGEMENTS DE L'AESN



EXEMPLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'OULCHY LE CHÂTEAU

ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau

Agence de l'eau

I) Contexte :

La nouveauté : des délais de mise en conformité explicités.

1. *Absence d'installation (entre 5% et 15% du parc) : non respect du code de la santé publique => Travaux à réaliser dans les meilleurs délais (Mise en demeure possible)*

2. *Installation défectueuse avec risque sanitaire immédiat (< 5% du parc) : puits utilisé pour l'eau potable – contact possible avec des effluents non traités, ... => Travaux à réaliser dans les 4 ans*



Impact sanitaire d'ANC sur la commune d'Etavigny

I) Contexte :

3. Installations conformes ou avec des dysfonctionnements mineurs - entre 10 et 20% du parc

4. Les 70% restants : non conformes avec ou sans impact.

3 possibilités :

i. zone à enjeu sanitaire (présence de zone de baignade, de périmètre de protection de captage, ...) : délais de mise en conformité : 4 ans

ii. zone à enjeu environnemental : délais de 4 ans

Ces zones ne sont pas définies dans le SDAGE Seine Normandie. Le PTAP a cependant défini des communes avec un impact potentiel des ANC sur la qualité des cours d'eau. (Commune proche d'un cours d'eau, Population/Débit > 10, cours d'eau en état dégradé)

iii. pas dans une zone à enjeu : pas de délai de mise en conformité.

II) Les aides de l'AESN :

Aides pour les études et les travaux de réhabilitation

=> 60% de subvention

— Le nombre de dispositifs du bassin Seine-Normandie est estimé à environ 720 000 installations, ce qui correspond à un patrimoine valeur à neuf de plus de 6 milliards €.

80% du parc est non conforme, soit potentiellement 4,8 milliards € de travaux et 2,8 milliards € d'aides de l'AESN

— => impossible

Une sélectivité nécessaire sur les installations ayant un impact environnemental avéré (PTAP) ou sanitaire (code de la santé publique)



eau
seine
NORMANDIE

III) Exemple de la Communauté de Communes du Canton d'Oulchy le Château



ENSEMBLE
DONNONS
vie à l'eau
Agence de l'eau



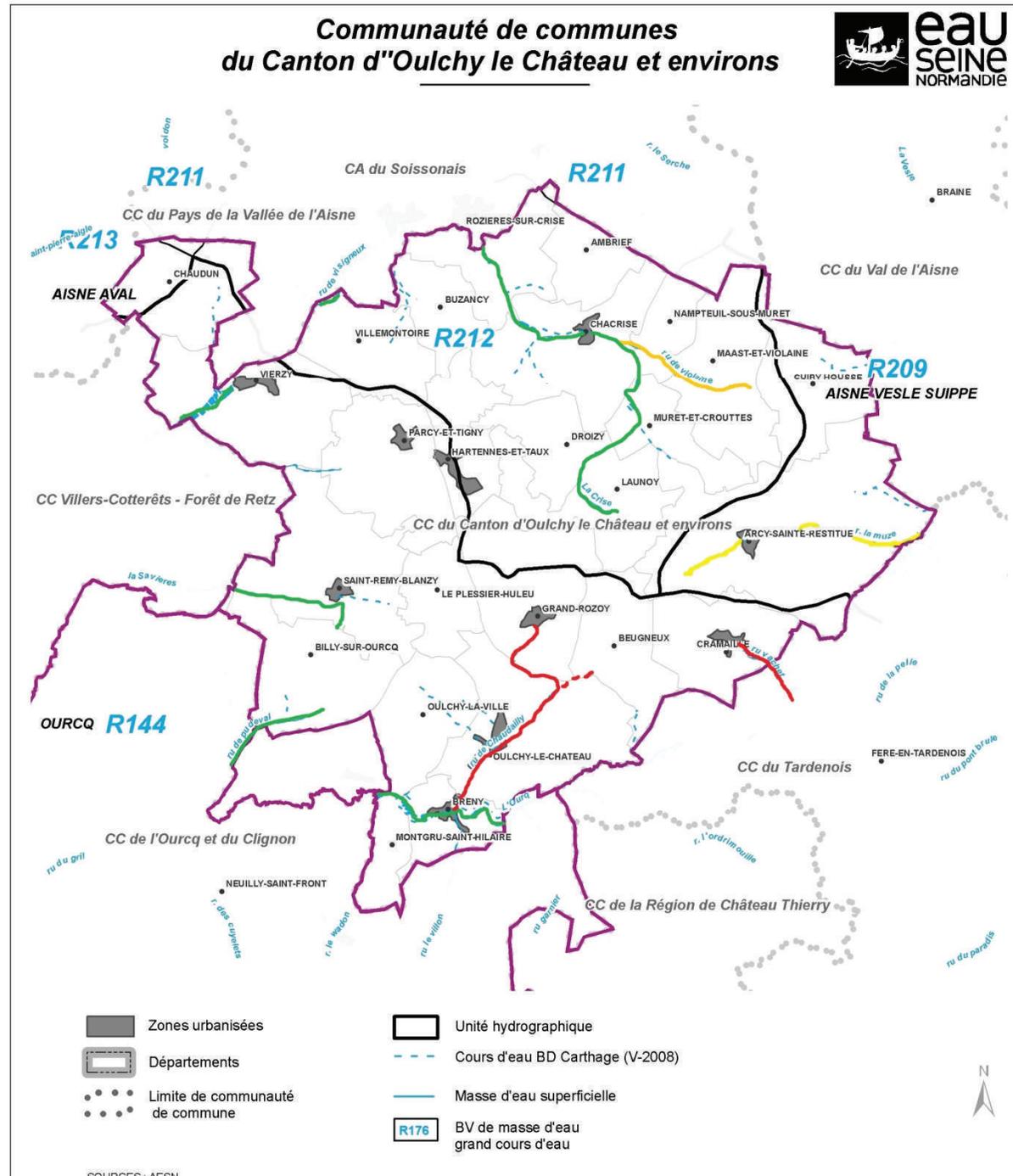


eau
seine
NORMANDIE

Etat 2013 physico-chimique des masses d'eau superficielles :

- mauvais
- médiocre
- moyen
- bon
- très bon

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau
Agence de l'eau





eau
seine
NORMANDIE

Etat 2013 physico-chimique des masses d'eau superficielles :

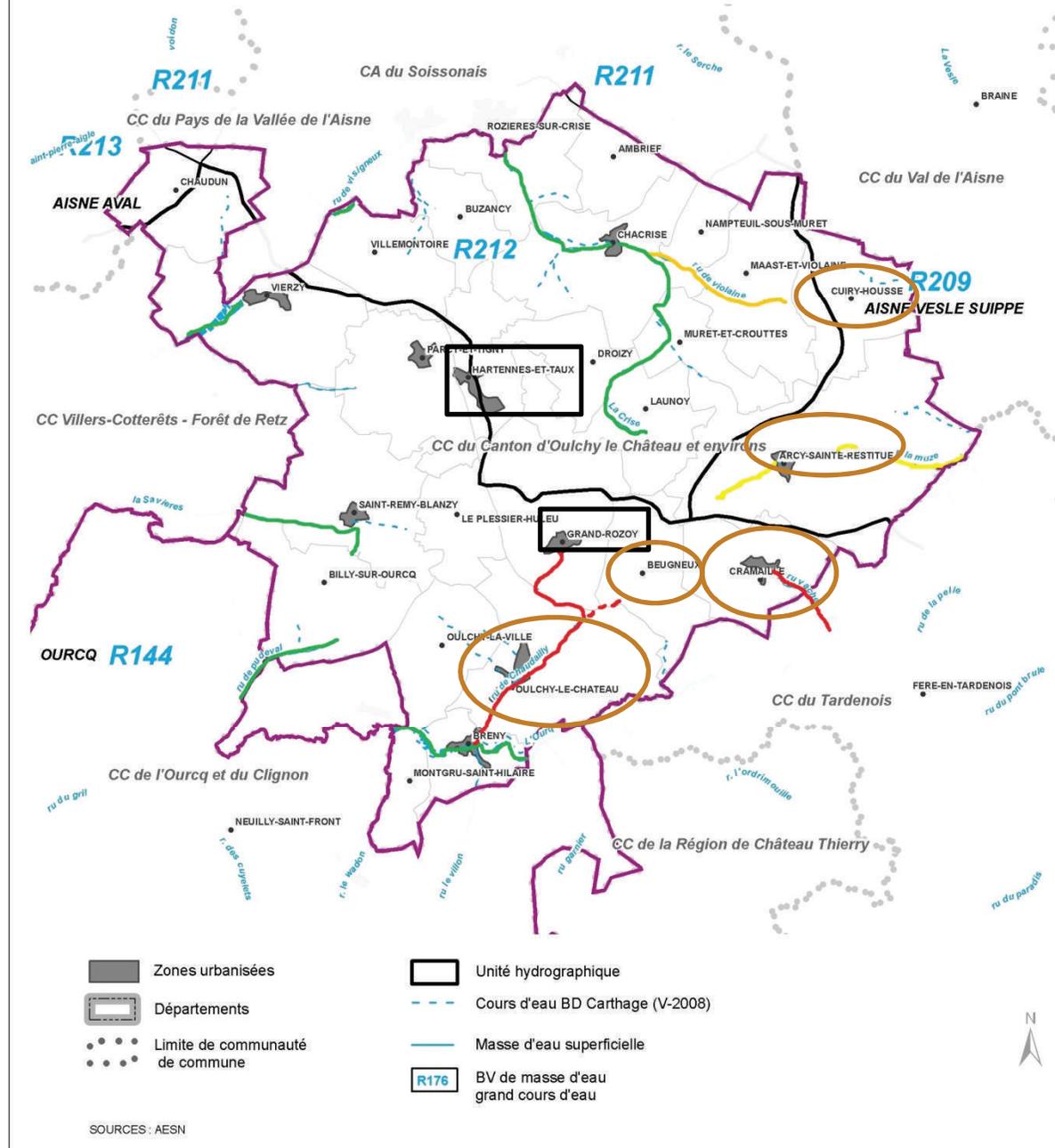
- mauvais
- médiocre
- moyen
- bon
- très bon

Le PTAP:

- Les communes en collectif
- Les communes en ANC

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à l'eau
Agence de l'eau

Communauté de communes du Canton d'Oulchy le Château et environs



IV. Oulchy le Château : exemple de commune PTAP

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMMUNE DE OULCHY LE CHÂTEAU	
FICHE DE SYNTHESE DES VISITES D'INSTALLATION	
Nombre d'installations pour cette commune	332
CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS	
PRE-TRAITEMENT	
27 % d'installations sans prétraitement	
EVACUATION	
76 % de rejets vers le milieu superficiel	
RESULTAT DU CONTRÔLE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (APPLICATION DE L'ARRETE DU 27 AVRIL 2012)	
Installation Conforme en bon état de Fonctionnement	25 soit 7,69%
Le dispositif d'assainissement fonctionne correctement et au moment du contrôle aucun risque sanitaire et environnemental n'a été décelé. Cependant, lors du contrôle certaines recommandations ont peut-être été précisées.	
Installation non-conforme	210 soit 64,62%
Le dispositif d'assainissement présente certaines anomalies qui conduisent à suggérer de réaliser des travaux (cas des installations hors zones à enjeux sanitaire et environnementaux).	
Installation inexistante ou non vérifiable	90 soit 27,69%
Non respect de l'article L.1331-1-1 du code de la santé publique. Les travaux sont à réaliser dans les meilleurs délais.	

Aide en 2012 pour les 2200 premiers contrôles diagnostics sur la communauté de communes: 132 000 €

IV. Oulchy le Château : exemple de commune PTAP

Un impact sur le ru de Chaudailly important

Hypothèses :

	Charge polluante pour 1 installation	Pas d'installation	rendement avec prétraitement seul	rendement avec traitement complet
DBO5	0,15 kg/jour	0%	30%	80%
MES	0,22 kg/jour	0%	30%	80%
NH4+	0,03 kg/jour	0%	10%	50%
Phosphore	0,006 kg/jour	0%	10%	50%

76% de rejets dans le ru de Chaudailly

Débit du ru de Chaudailly à l'étiage: environ 35 l/s

	Concentration milieu de classe du bon état (mg/L)	Concentration sortie bourg théorique (en mg/L)	Classe d'état réel 2015 à Oulchy le château
DBO5	4,5	13,77	Pour la DBO5
MES	37,5	51,41	Pour la saturation en O2
NH4+	0,3	2,5	Pour le NO2 Pour le NH4+
Phosphore	0,125	0,59	Pour le phosphore Total

IV. Oulchy le Château : exemple de commune PTAP

Perspectives :

Travaux indispensables pour retrouver le bon état du ru de Chaudailly.
Révision du schéma directeur d'assainissement en cours (Aide en 2015)

2 solutions :

- Créer un assainissement collectif (maîtrise d'ouvrage communal jusqu'à application de la loi NOTRE)
- Réhabiliter les installations défectueuses de la commune (via un programme de réhabilitation groupée)



Communauté de Communes des Portes de la Thiérache



D. AILLOT - CCTC



Merci de votre attention

www.eau-seine-normandie.fr